

Sandweiler, le 23 octobre 2020

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **jeudi 29 octobre 2020 à 14h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Nouveau règlement-taxe relatif à l'enlèvement, le recyclage et la gestion des déchets de la commune de Sandweiler
3. Modification du règlement-taxe relatif à la fixation d'une taxe pour les entreprises artisanales, commerciales, gastronomiques, agricoles et prestations de services, des associations, des services communaux, des établissements publics ainsi que des services de l'Etat ayant acquis un droit d'utilisation du centre de recyclage de Munsbach sous forme d'une carte d'accès
4. Convention de mise à disposition d'une parcelle publique à une personne privée
5. Confirmation d'un règlement d'urgence temporaire pour la rue Principale
6. Compromis de vente pour la parcelle 1052/2676
7. Droit de préemption pour les parcelles 357/4113, 357/4114 et 357/4115
8. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

9. Promotion d'un fonctionnaire communal
10. Fixation du salaire d'un salarié à tâche intellectuelle pour un contrat à durée déterminée

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

